

2017-07-088-DR

nomenclature: 7.10

ID : 040-214003121-20170712-2017_07_088-AU

Envoyé en préfecture le 17/07/2017

Reçu en préfecture le 17/07/2017

Publié ou notifié le 17/07/2017



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2017

OBJET : RECOURS AU FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FEC) AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES POUR LE PROGRAMME DES AIRES DE JEUX 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, M. SALLABERRY, Mme PICAT, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme SAINT-AUBIN, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
Mme CORRIHONS	procuration à	M. SALLABERRY
M. DUBUS	procuration à	M. GONZALES
M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme DESTOUESSE

ABSENTS EXCUSES:

Mme PERIMONY-BENASSY, Mme FAURE, M. POULAERT,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25
24 (au point n°2017-07-105-DAP)

Nombre de pouvoirs: 5
4 (au point n°2017-07-105-DAP)

Nombre de votants : 30
28 (au point n°2017-07-105-DAP)



**2017-07-088-DR - RECOURS AU FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FEC)
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES POUR
LE PROGRAMME DES AIRES DE JEUX 2017**

Monsieur le Maire expose,

Voilà une dizaine d'années, la Ville a aménagé les cours de ses neuf écoles avec du mobilier d'aires de jeux en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les enfants. De même, les espaces publics ont été dotés d'équipements en lien avec les familles au fur et à mesure des besoins qui ont été exprimés par la population.

Ces équipements nécessitent un entretien important et le remplacement de modules de jeux est prévu chaque année. En conséquence, la Ville s'est dotée d'un programme pluriannuel d'investissement pour ces équipements afin de disposer d'une visibilité permettant de garantir la qualité des jeux.

Pour 2017, la Ville a donc prévu le remplacement de modules de jeux existants et relativement anciens dans les écoles suivantes :

- Maternelle et élémentaire Jean Jaurès. Près de 300 enfants y sont scolarisés et les enfants accueillis au centre de loisirs utilisent les espaces de ces deux écoles les mercredis et durant les vacances scolaires.
- Maternelle Robert Lasplacettes, près de 100 enfants scolarisés
- Maternelle Odette Duboy près de 90 enfants scolarisés
- Élémentaire Henri Barbusse 40 enfants scolarisés avec la particularité d'accueillir des enfants à partir de la grande section de maternelle.
- Crèche « Les Petits Matelots » 45 enfants fréquentent cette structure petite enfance

La Ville a lancé une consultation des entreprises et l'offre retenue s'élève à **65 991,35 € TTC** attribuée à l'entreprise PARC ESPACE, 28 avenue de Navarre à Bayonne.

L'opération débute cet été avec pour objectif d'équiper tout d'abord les écoles les plus importantes en terme d'effectif. Le reste du programme sera achevé avant la fin de l'année 2017.

Une demande de subvention est donc sollicitée auprès du CD40 pour un montant de 10 000 € dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes (FEC).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le guide des aides aux communes du Département des Landes,

Vu la nécessité d'aménager les cours des écoles,

Vu le montant de la consultation des entreprises



DELIBERE

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental des Landes pour un montant de 10 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les démarches auprès du Conseil Départemental en vue d'obtenir l'obtention de la subvention.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 juillet 2017

Le Maire

